

Avocat français au Canada

Par **Elmaroco94**, le **10/08/2020** à **21:05**

Bonjour à tous !

Après avoir obtenu ma licence de droit ainsi que mon master 1 droit public des affaires à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, je ferai probablement un master 2 Droit public : Administration et collectivités territoriales à l'Université Paris-Descartes. Cependant, je suis fortement intéressé par le Canada (Vancouver ou le Québec). A l'issue de mon PPI après l'obtention du CRFPA, je compte faire un deuxième M2. Auriez-vous des idées pour que ma transition au Canada à terme soit facilitée ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **LadyLaw**, le **11/08/2020** à **16:40**

Salut,

Je vis actuellement à Montréal donc je suis apte à te répondre pour ce qui est du Québec. En revanche pour Vancouver c'est une autre province et les règles sont différentes d'autant plus que le droit aussi. La province du Québec est la seule province qui combine le droit civil et le common law .

Pour ce qui est du Québec et du Canada en général tu es éligible à passer le barreau dès l'obtention de la licence (équivalent du bachelor ou du Baccalauréat comme on dit ici au Québec).

Dans ton cas tu as un master donc tu peux t'inscrire au barreau du Québec pour faire une demande d'équivalence. L'administration va évaluer ton dossier et tu devras sûrement passer quelques cours dépendamment de ta formation pour être apte à passer le barreau. L'équivalence peut être de quelques heures de cours à un certificat d'un an en droit.

Dans l'hypothèse où tu aurais ton barreau français c'est la pratiquement même procédure, à l'exception que tu ne passes pas l'examen du barreau. Tu peux faire une demande de reconnaissance d'équivalence (C'est assez coûteux). Toutes les informations sont ici: <https://www.barreau.qc.ca/fr/ressources-avocats/tableau-ordre/permis-exercice/demande-equivalences/>

Bonne réussite pour ton projet!

Par **Elmaroco94**, le **12/08/2020** à **11:32**

MERCi pour ta réponse !

Mais s'agissant des matières ? Je compte faire du droit public des affaires (marchés publics / construction), je sais pas si c'est reconnu là-bas.

Peut-on rester en contact ?

Merci encore.